

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Edito

Chères lectrices, Chers lecteurs,

L'année 2023 se termine. Elle a été difficile sur le plan international, national et communal. Nous évoluons dans un contexte marqué par la guerre, les attentats et la montée de la violence. Malgré tout, je crois en la justice et aux valeurs de la République qui fondent notre pays. Cet espoir nous aide à traverser les épreuves du quotidien, il nous permet d'avancer et de construire un avenir meilleur.

Je n'ai jamais cessé d'y croire et de me battre tout au long de cette année malgré les moments compliqués et les attaques que j'ai subies. Certains ont tenu des propos méprisants que je ne peux accepter, je le déplore vivement.

Je suis fier de collaborer chaque jour avec mes collègues élus et les agents qui effectuent un travail remarquable. Malgré la situation qui a été médiatisée par une poignée de détracteurs, nous sommes restés unis et professionnels pour assurer la continuité du service public. Une nouvelle directrice générale des services nous a rejoint début novembre. Ensemble, nous avons déjà commencé à travailler sur une organisation des services plus efficiente, en collaboration avec l'ensemble du personnel et les partenaires extérieurs (Centre de Gestion, syndicats...).

Je suis confiant, Saint-Pierre-en-Auge est une belle commune, 2024 sera une année riche et constructive pour nous tous. Nous sortirons grandis de cette épreuve.

**Je vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 2024 à vous et vos proches.
Prenez soin de vous.**

Jacky MARIE
Maire de Saint-Pierre-en-Auge



Bonnes fêtes

“ PROJET DE DEMAIN

Le projet d'aménagement du terrain Chapron intervient dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain" dont l'objectif est d'accompagner les communes de moins 20 000 habitants dans la réalisation de leurs projets structurants. La commune souhaite faire du patrimoine architectural, naturel et culturel un levier d'attractivité résidentielle, économique et touristique. L'atelier paysagiste ZENOBIA a été retenu comme maître d'œuvre pour la réalisation de ce chantier en collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives. Ce projet a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique le mercredi 29 novembre 2023.

L'aménagement de ce parc urbain valorisera le bief de la Dives et le quartier des Tanneries en cours de rénovation depuis quelques années, tout en conservant les caractéristiques naturelles du site (l'ancienne caserne des pompiers sera détruite).

Cet espace naturel, en plein cœur du centre-ville, comprendra : le **jardin des Tanneries**, le **bief** réaménagé, une **prairie**, une **esplanade** avec gradins, un **verger conservatoire** (fruits anciens), des **espaces de jeux ludiques**, des **allées piétonnes** avec des bancs, un **bloc sanitaire** et trois zones de **stationnement** situées aux abords du parc.

Coût global estimé : 1 700 000€ HT (le projet pourrait bénéficier de subventions à hauteur de 80%).



Document de présentation ZENOBIA



Terrain Chapron



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS

TRAVAUX DE L'ÉCOLE D'AMMEVILLE

Les travaux de l'école d'Ammeville, commencés il y a 3 ans, viennent tout juste de se terminer. L'inauguration de l'école réaménagée est programmée au début de l'année 2024. Le chantier a permis la création d'une classe, d'un préau, d'un dortoir, d'une bibliothèque, d'un atelier ainsi que de 2 blocs sanitaires (maternelles et primaires). L'établissement est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite (normes PMR). Le bâtiment a été isolé dans son ensemble et une chaufferie avec pompe à chaleur et gaz a été installée, ce qui permettra de faire des économies d'énergie et de coûts de fonctionnement.

Montant travaux réalisés :
858 534 € HT

Montant subventions :
423 968 € HT



RESTAURATION DE L'ORGUE DE L'ABBATIALE

Les travaux de restauration réalisés sur la tour sud de l'Abbatiale nommée Tour Saint Michel, ont nécessité une remise en état de l'orgue et de son buffet. Le facteur d'orgue Monsieur DECAVEL a procédé à un nettoyage complet (poussière) avant d'accorder l'orgue qui date de 1886 (orgue SCHULTZ).



FONTAINE DE BOISSEY

Le chantier de réfection de la fontaine de Boissey a commencé fin juin : travaux de maçonnerie et de peinture, rénovation complète de l'installation électrique et hydraulique ainsi que l'étanchéité du bassin. La fontaine devrait être remise en eau début 2024.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

Des travaux d'aménagement seront programmés en 2024 et 2025 :

- À Boissey : sécurisation du bourg, installation d'un plateau surélevé afin de réduire la vitesse. Le revêtement de la route sera effectué par le Département, la commune se chargera de la réfection des trottoirs et du réseau d'eau pluviale.
- Dans le bourg de Sainte-Marguerite-de-Viette : réfection de la placette située devant l'église (enrobé), des trottoirs et du réseau d'eau pluviale.



RAPPEL - ENTRETIEN DES HAIES

L'entretien des haies est à la charge des propriétaires. L'Agglomération Lisieux Normandie n'a jamais réalisé la taille horizontale des haies, elle a uniquement pris en charge durant plusieurs années, l'élagage vertical au bord des routes. Ceci explique la problématique rencontrée aujourd'hui au niveau de certaines lignes téléphoniques et électriques qui sont obstruées par les haies. La tempête Ciaran du 2 novembre dernier nous a rappelé l'importance de cet entretien pour préserver les lignes réseaux.



CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE

La nouvelle piscine de Saint-Pierre-en-Auge est l'un des projets phares de la **Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie**. Cet équipement s'inscrit pleinement dans l'engagement de l'Agglomération de rendre accessible à tous l'apprentissage de la natation, particulièrement en milieu rural. Ce chantier lancé fin 2023, est marqué par une démarche environnementale forte, grâce à la mise en place de 500 m² de panneaux photovoltaïques et l'utilisation de la géothermie. Ce nouvel établissement mettra en avant l'inclusivité en créant un bassin entièrement accessible aux personnes en situation de handicap.

Crédit photo : BVLA Architecture



PERMANENCES OPAH-RU

Vous souhaitez rénover votre logement ? Faites-vous accompagner !

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, en partenariat avec la commune de Saint-Pierre-en-Auge ainsi que l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), œuvre depuis 1 an déjà à l'amélioration de l'habitat privé via l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Ce dispositif vise à accompagner gratuitement les propriétaires (occupants ou bailleurs) dans l'amélioration de leurs biens situés en centre bourg (conseils techniques, analyse des devis, réalisation de dossiers de subventions...).

Les projets concernés : Travaux de rénovation énergétique, de ravalement de façade, d'adaptation des logements, de sécurité et de sortie d'insalubrité, ainsi que la remise sur le marché de logements vacants.

Permanences (sur rendez-vous) à la Maison France Services - 16 rue de l'Abbatiale à Saint-Pierre-sur-Dives :

- Le 1er lundi du mois de 9h30 à 12h et le 3ème mercredi du mois de 9h30 à 13h30

Renseignements auprès du service Habitat de l'Agglomération : 02.31.48.18.24 ou habitat@agglo-lisieux.fr



À VENIR ...

ENTRÉE LIBRE



THÉÂTRE "LES BRÈVES DE COMPTOIR"

CIE LES THÉÂTREURS DE LA VIE

Dim 21 janvier à 16h - Salle des fêtes Billot - L'Oudon

THÉÂTRE "LES DESSOUS"

CIE LES D'ART'GENS

Sam 17 février à 20h30 - Salle des fêtes Saint-Pierre-sur-Dives

FOIRE DE PRINTEMPS

Sam 9 mars 14h - 18h & Dim 10 mars 10h - 18h

Place du Marché - Halle médiévale

Stands, animations, produits du terroir, matériel agricole, concours du comice agricole...

CONCERT MUSIQUE IRLANDAISE & CELTE

Groupe "Effet m'Eire"

Sam 23 mars à 20h30 - Salle des fêtes Saint-Pierre-sur-Dives

CÉRÉMONIE VŒUX 2024

à TOUS les habitants de Saint-Pierre-en-Auge

Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge, et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux aux habitants organisée le **samedi 13 janvier 2024 à 10h30** sous la Halle médiévale de Saint-Pierre-sur-Dives.

COUPON RÉPONSE

À retourner avant le **vendredi 5 janvier 2024** par mail à communication@stpauge.fr ou à déposer à l'accueil de la mairie déléguée de Saint-Pierre-sur-Dives.

Nom - Prénom : _____

Nombre de personnes présentes : _____

Commune déléguée d'habitation : _____

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS

Repas des aînés, une belle réussite

La recette du succès de l'édition 2023 du repas des aînés organisé à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives fin octobre : un décor de cabaret, des spectacles, de la magie, du chant, une dose d'humour et de bonne humeur, pour le plus grand bonheur des convives !



Au plaisir de vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine !

Actions de prévention et de sécurité du CISPD



Parents et enfants ont participé à la journée ADETOX de prévention des addictions des jeunes à l'alcool, aux drogues, aux écrans et au tabac organisée le 15 octobre dernier.

Le slogan à retenir pour tous "Oxygénez-vous"

Au cours de l'année 2024, en collaboration avec les collèges du territoire, une BD sera réalisée sur la thématique du harcèlement scolaire.



Marché de Noël - 9 & 10 décembre

Le traditionnel Marché de Noël de Saint-Pierre-sur-Dives a accueilli, cette année encore, plus de 15000 visiteurs sur le week-end. Merci à tous pour votre fidélité et votre participation.



Fête de la pomme - 21 octobre

Malgré un temps particulièrement automnal, les visiteurs étaient au rendez-vous pour la 3ème édition de la fête organisée sur le site du Billot.



Promenade du lundi

Des balades en calèche ont été proposées sur le marché du lundi matin durant les vacances d'automne.



VIE LOCALE

Ça bouge dans nos commerces !

- **SAINT-PIERRE-SUR-DIVES**
 - Imaginabook et bien-être
 - Ere informatique
 - Sauve ta moustache
 - Laverie du marché
 - FMR Immo agence de la Dives
 - L'Original burger
 - M' ta coiffure (changement de propriétaire)
 - Bar Tourist (changement de propriétaire)
- **BOISSEY**
 - Charcuterie
- **BRETTEVILLE-SUR-DIVES**
 - Le Brettevillais (changement de propriétaire)



Artisans, commerçants, vous envisagez de vous installer à Saint-Pierre-en-Auge, les services de la mairie sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Tél.: 02.31.20.73.28

Retrouvez les informations de la commune sur [Facebook @Communedesaintpierreenaug](#) et sur notre site Internet www.saintpierreenaug.com

ZOOM ADMINISTRATIF

DEMANDER / RENOUELER SES PAPIERS D'IDENTITÉ

Pour les demandes ou renouvellements de carte d'identité ou de passeport, adressez-vous aux mairies de Falaise, Lisieux, Livarot ou à la Maison France Services de Mézidon Vallée d'Auge (sur rendez-vous).



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

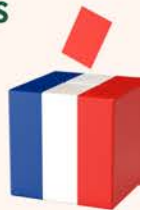
Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, vous devez en faire la démarche :

- Apprès de la mairie déléguée de Saint-Pierre-sur-Dives (muni d'un justificatif d'identité et de domicile ainsi que du *formulaire cerfa n°12669*).
- En vous inscrivant directement en ligne sur le site www.service-public.fr

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- Posséder la nationalité française,
- Être majeur,
- Jouir de ses droits civils et politiques,
- Avoir une attache avec la commune (domicile principal, propriétaire ou gérant de société).



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- Depuis la rentrée, le **club de judo** propose des cours d'initiation pour les enfants le mercredi après-midi au dojo du complexe sportif de L'Épinay ainsi que des cours de taïso de 19h à 22h.

Présidente Mme Charlène PINSON - 06.48.12.26.69

- Une nouvelle association propose des **cours de danse country** le mardi à 17h à l'espace Marie Curie situé rue Général Leclerc à Saint-Pierre-sur-Dives.

Présidente Mme Christelle HERBERT - 06.64.11.67.62



Directeur de la Publication : Jacky MARIE / Rédaction et mise en page : Service communication / Crédits photos : Commune de Saint-Pierre-en-Auge
Impression : Dauphin Com Imprim / Tirage : 3850 ex - Dépôt légal : ISSN : 2724-8836

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Clap de fin pour nos haies

Surprise lors du conseil municipal de rentrée du 17 octobre. Alors que l'entretien de nos haies était jusqu'à présent une tâche assurée par l'Agglomération Lisieux-Normandie, voilà que le maire de Saint-Pierre-en-Auge nous apprend qu'il a été décidé d'y mettre fin « à la demande de notre commune ». Une décision d'autant plus surprenante que le conseil municipal n'a jamais été consulté sur ce sujet ! Pas plus que cette question n'a été évoquée en commission municipale. Les riverains se verront donc prescrire d'office l'entretien des haies à leur charge, pour peu qu'ils ne soient pas tentés de les laisser dépérir... De plus, l'entretien des haies est une question particulièrement sensible à l'heure du déploiement aérien de la fibre optique dans nos campagnes. Et plusieurs incidents ont déjà été relevés. Nos paysages bocagers et nos sentiers pédestres constituent un précieux atout pour développer le tourisme « vert » et nos haies sont indispensables à la préservation de la biodiversité. Pourquoi donc avoir brutalement décidé, sans aucune concertation une fois de plus, de supprimer encore un service qui était jusqu'à présent rendu aux communes rurales ? D'autant que la suppression de cette prise en charge représente une économie dérisoire pour la collectivité (36 250 euros sur un budget de fonctionnement d'environ 9 millions d'euros). Certes, l'heure est aux économies, mais renoncer à la prise en charge de ces travaux d'entretien constitue-t-il réellement une économie sur le long terme ?

Retrouvez les informations des élus de l'opposition sur [Facebook @saintpierreenaug2020](#)
Sylviane Pralus, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Annie Debouver, Gilbert Tirard, Nicole Perrée, Luc Derepas.

